



## CHALLENGE DU MEILLEUR RECRUTEUR D'ARBITRE FEMININ POUR LA SAISON 2026-2027

**CIBLE : Candidates nées entre 1980 et 2009 au 1<sup>er</sup> juillet 2026.**

Ce Challenge est organisé du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 décembre 2026. Il a pour objet de :

- Poursuivre la campagne nationale de recrutement en intéressant tout particulièrement chaque membre de la famille des arbitres par l'intermédiaire de l'adresse générique : [jeveuxarbitrer@ffr.fr](mailto:jeveuxarbitrer@ffr.fr).
- D'initier de futurs parrainages entre le dit « recruteur » et la nouvelle candidate

### **REGLEMENT DU CHALLENGE**

1. Participants :

- Tout(e) licencié(e) de la famille des Officiels de Matchs : ACF, AN1, AN2, AN3, AN4, AH4, AO5, AO6 et représentants fédéraux **à l'exception** des Directeurs en Arbitrage de Ligue, DDA, formateurs des Ligues et des départements.
2. Seules les candidatures des personnes inscrites par l'intermédiaire de : [jeveuxarbitrer@ffr.fr](mailto:jeveuxarbitrer@ffr.fr) seront prises en compte au titre de ce challenge.
3. Pour être comptabilisés au titre du présent challenge, les candidates devront être nées entre les années 1980 et 2009 au 1<sup>er</sup> juillet 2026
4. A réception de la candidature, le nom du parrain sera obligatoirement demandé à chaque candidate et enregistré sur la base de données
5. Le classement de ce challenge prendra en compte au 15 Avril 2027 :
- a) Le nombre d'arbitres féminines recrutées qui auront arbitrés un minimum de 4 matchs officiels au 1/04/27 (**10 pts**)
  - b) **Une bonification de 1 pt** par match supplémentaire au-delà des 4 matchs et plafonnée à 5 points par arbitre recrutée sera ajoutée au nombre de points obtenus au point (a) ci-dessus.

Les résultats de ce challenge seront communiqués par la DCSOM aux DALs au plus tard le 30 avril 2027 après analyse des résultats par la commission « recrutement » de la DCSOM par consultation du fichier d'enregistrement des candidatures et d'affiliation sur Ovale2.

Des récompenses dont l'importance et le nombre seront proportionnels au nombre d'arbitres recrutées seront remises par la DCSOM aux meilleurs recruteurs sur le plan national.

Toute personne, qui participe, à ce Challenge, en accepte le présent règlement.

Cédric Marchat

Responsable des officiels de matchs du secteur fédéral